

« Adoption d'une série de propositions de lois destinées à favoriser les informations et services à destination des familles »

Exposé des faits : Par définition, la famille est la cellule sociale primaire, qui inculque les valeurs morales premières et éduque ses enfants, l'école étant avant tout chargée de les instruire. Il a d'ailleurs été démontré à plusieurs reprises que de nombreuses crises de société étaient étroitement liées à des crises – conjoncturelles ou structurelles – de la cellule familiale. A ce titre, il convient donc de prendre des dispositions spécifiques afin de préserver cette cellule familiale, dont les difficultés sont parfois accrues dès lors que le nombre d'enfants est important. A de nombreux égards, une véritable politique familiale pourrait d'ailleurs suppléer avec succès une politique sociale parfois inopérante et à bout de souffle.

Engagement : Je soussigné Alain CARIGNON, Ancien Ministre, candidat aux élections législatives sur la 1^{ère} circonscription de l'Isère, m'engage à :

- **Initier une proposition de loi relative à la création de « Maisons de la Famille » :** Il s'agirait, par cet intermédiaire, de centraliser à l'échelle de chaque communauté d'agglomération ou « bassin de vie » tous les services et informations relatifs au conseil conjugal, aux « écoles de parents », à la sensibilisation aux substances addictives, etc... Ce centre d'information et de conseil à destination des familles pourrait ainsi assumer une mission préventive essentielle.
- **Initier une proposition de loi relative à la création d'un crédit d'impôt pour les salariés à domicile :** Une législation sur les déductions fiscales liées aux emplois à domicile existe déjà. Cependant, une telle mesure n'est pas adaptée aux familles qui, non imposables, ne peuvent pas bénéficier de la mesure. L'instauration de « crédits d'impôts », au-delà des simples réductions, pourrait donc dynamiser l'emploi à domicile chez les familles.
- **Inciter à la mise en place à l'échelle départementale d'une « Carte Famille Nombreuse » plus adaptée :** Des dispositifs sont déjà mis en place, à différentes échelles, destinés à offrir des services aux familles nombreuses, ou à leur accorder des réductions. Cependant, ces prestations sont souvent trop systématiques et ignorent un certain nombre d'éléments. La dégressivité des tarifs pour les loisirs des enfants par exemple, ne tient pas compte de la diversité de leurs centres d'intérêts. Ainsi, les réductions devraient être mutualisées dans la pluralité des activités sportives et culturelles, afin de faire en sorte, par exemple, que des familles dont les enfants pratiquent à la fois l'équitation, le piano et la poterie puissent en bénéficier. De telles dispositions devront être prises.
- **Favoriser la mise en place d'une structure de « Troc des savoirs » :** Organisé dans des locaux associatifs, en Mairie, ou dans les « Maisons de la Famille », le « troc des savoirs » permettrait un échange de compétences (Soutien scolaire, mécanique, bricolage, couture, cuisine...) enrichissant pour chacun, sans le moindre coût financier.

Présentation des contractants :

- Catherine de THE, Mère au foyer, Mère de famille nombreuse, déléguée départementale de l'UMP-Isère en charge de la Famille ;
- Catherine BOLZE, Médecin du travail, Mère de famille nombreuse, déléguée départementale du Forum des Républicains Sociaux ;
- Olivier RICHARD, kinésithérapeute, Père de famille nombreuse ;
- Elizabeth ZITOUN, Soutien scolaire, Mère de famille ;
- Anne MAUGER, Mère au foyer, Mère de famille nombreuse ;
- Nelly DEJULY, retraitée du notariat, Mère de famille.

	Fait à	le
Catherine DE THE	Alain CARIGNON	Catherine BOLZE
Olivier RICHARD	Elizabeth ZITOUN	Anne MAUGER
	Nelly DEJULY	